



CYBERSÉCURITÉ - CYBERVIOLENCE



TRAVAIL À FAIRE

1 - Prise conscience : [77000 caméras IP piratées par un hacker](#)

Après visionnage de la vidéo, répondre aux questions suivantes :

Est-ce que ce type de site peut-faire peur ? Pourquoi ?

2 - Sécurité basique : [Mot de passe ou mot de passeoire](#)

Document 1 :

NOMBRE DE CARACTÈRES	CHIFFRES SEULEMENT	LETTRES MINUSCULES	LETTRES MINUSCULES ET MAJUSCULES	CHIFFRES, LETTRES MINUSCULES ET MAJUSCULES	SYMBOLES, CHIFFRES, LETTRES MINUSCULES ET MAJUSCULES
4	Instantanément	Instantanément	Instantanément	Instantanément	Instantanément
5	Instantanément	Instantanément	Instantanément	Instantanément	Instantanément
6	Instantanément	Instantanément	Instantanément	1 seconde	5 secondes
7	Instantanément	Instantanément	25 secondes	1 minute	6 minutes
8	Instantanément	5 secondes	22 minutes	1 heure	8 heures
9	Instantanément	2 minutes	19 heures	3 jours	3 semaines
10	Instantanément	58 minutes	1 mois	7 mois	5 ans
11	2 secondes	1 jour	5 ans	41 ans	400 ans
12	25 secondes	3 semaines	300 ans	2000 ans	34k ans

Source : cadre21.org

Après visionnage de la vidéo et la lecture du document 1, répondre aux questions suivantes :

- Penses tu que tu utilises des mots de passe suffisamment « solides »
- Combien de temps faut-il pour cracker ton mot de passe avec un logiciel adapté ?
- Propose un nouveau mot de passe
- Faut-il utiliser toujours le même mot de passe ? Peut-il y avoir un risque ? Lequel ?

3 - T'es tu fait hacker ?

Tu peux le vérifier sue le site haveibeenpwned.com

**Que faire si je me suis fait pirater ?**

☐ Modifier son mot de passe immédiatement

☐ Supprimer le compte si les attaques sont multiples

4 - JE ME FAIS INSULTER SUR UN RÉSEAU ...CYBER HARCÈLEMENT

La pseudo possibilité d'être anonyme sur Internet permet aux harceleurs de se cacher derrière des pseudonymes.

Il est important d'identifier le harceleur ! Et de le signaler ! En espérant que cela dissuade d'autres personnes en créant une prise de conscience.

DANS TOUS LES CAS IL FAUT EN PARLER !



Que faire en cas de cyber harcèlement ?

- Captures d'écran, enregistrement audio, vidéo ... bref, collecter les preuves !
- Déposer plainte sans attendre !
- Contacter le **3018** pour être aidé de façon anonyme.
- Signaler le comportement illicites auprès des apps utilisées : Insta / Snap / TikTok / WhatsApp
- Si le contenu harcelant apparait dans un moteur de recherche, demander le déréférencement sur Google ou Qwant par exemple. Et vous faire aider de la CNIL pour cela.



Que dit la loi ?

Le cyberharcèlement est puni de 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende.
Si la victime est mineure : 3 ans et 45 000€.

Injure ou diffamation publique : 12 000€ d'amende.

Atteinte au droit à l'image (atteinte à l'intimité de la vie privée) : 1 an et 45 000€ d'amende.

Usurpation d'identité ou de faire usage d'une donnée d'une personne permettant de l'identifier afin de porter atteinte à son honneur : 1 an et 15 000€ d'amende.